



# CONVERGENCES SYNDI CALES

9 rue Dupuis 80000 Amiens – Directeur de Publication : Michel Dubuis –  
Commission Paritaire : N°4223D73 -



Dispensé de timbrage Amiens C.T.C. Déposé le 13/11/08

CONVERGENCES  
SYNDICALES  
9 rue Dupuis  
80000 AMIENS



PRESSE  
DISTRIBUÉE PAR  
LA POSTE

EDUCATION  
GREVE  
JEUDI 20  
NOVEMBRE  
MANIF  
AMIENS  
14H30  
MCA

TRIMESTRIEL n°50  
Octobre - Novembre - Décembre

## SOMMAIRE

- P 1 Edito P 2 BIATOSS - Prime de fonction et de résultat  
P 3 SMA - Plan social d'urgence  
P 4 Appels pour le 20 - Elections du 2 décembre

## Réussir l'action unitaire, renforcer la FSU

Jour après jour, la crise s'installe dans notre quotidien. Malgré les propos rassurants ou lénifiants des uns et des autres, chacun prend conscience de l'énormité de ce qui est en train de se passer. Emportée dans la tourmente de la spéculation financière qui touche tour à tour les matières premières, les ressources alimentaires, l'énergie, l'immobilier ... l'économie du pays vacille.

L'INSEE a confirmé que la France est entrée en récession avec deux trimestres 2008 de croissance négative. Dans le même temps, la remontée brutale du chômage indique bien que c'est l'économie réelle qui est atteinte. Alors que ses choix initiaux (paquet fiscal, 35 heures, RGPP) contribuent à l'aggravation de la situation actuelle du pays, le gouvernement, tel un pompier pyromane, crie au feu et à l'urgence.

Aujourd'hui il débloque à tour de bras des milliards d'euros pour les PME, les banques, le bâtiment etc. Des sommes qu'il ne trouvait pas, hier, pour soutenir l'emploi, le pouvoir d'achat, la santé, l'éducation ou encore les retraites.

Face à cette situation la FSU a décidé d'appeler les personnels à agir. En cette période troublée, il est normal que soit mis en débat la nature des actions à mener, le calendrier ou le rythme. Mais la FSU estime que les personnels n'ont pas d'autre choix que la mobilisation et l'action. A la FSU, sans hésitation, nous considérons que nous pouvons toujours faire bouger les lignes et nous avons envie de "changer les choses". Nous savons notre responsabilité de construire des mouvements sur la durée, associés à une démarche constante de débat public et d'appel à l'opinion. Cela ne nous fait pas peur. Nous savons que rien n'est gagné d'avance. C'est la raison pour laquelle nous nous engageons. **Dans l'action le 20 novembre pour l'Ecole**, après la manif nationale du 19 octobre. Par nos propositions en faveur des services publics que nous confrontons à chaque initiative. Devant les personnels appelés à élire leurs représentants le 2 décembre.

Le 11/11/08

## Les personnels BIATOSS aussi...

**Les personnels BIATOSS sont aussi appelés à la grève le 20 novembre. Les causes du ras-le-bol sont en effet multiples.**

### **RASED rasés : le CDEN de la Somme se prononce contre.**

Sur les 13500 suppressions de postes annoncées dans l'Éducation nationale dans le cadre du projet de budget 2009, 6000 concernent l'enseignement primaire dont 3000 fermetures de postes G et E en RASED (Réseaux d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté) prémices à la disparition pure et simple d'un dispositif dont le rôle était de faire une analyse approfondie des difficultés de l'élève dans leurs dimensions psychologiques, affectives, relationnelles, sociales et cognitives. Le ministère croit sûrement pouvoir passer facilement sur cette question, car il sait bien que les RASED - souvent incomplets de surcroît - sont fragilisés par un maillage insuffisant (1 E pour 1100 él; 1 G pour 930 él. dans le département...), le nombre de postes vacants, le nombre insuffisant de départs en formation et, depuis cette rentrée, par la confusion possible - voire même sciemment entretenue - avec le dispositif « aide personnalisée ». Il est important donc de réaffirmer ensemble (parents, enseignants) le rôle indispensable de RASED renforcés sur tout le territoire, pour la réussite de tous ! Un vœu en ce sens, déposé par les représentants de la FSU, a d'ailleurs été voté par le dernier Conseil Départemental de l'Éducation Nationale (CDEN) rassemblant représentants des personnels de l'EN, du Conseil Général, des Maires et des parents d'élèves. Une pétition rassemblant déjà 100 000 signatures est également en ligne : [www.sauvonslesrased.org](http://www.sauvonslesrased.org)  
A signer sans modération

Les personnels BIATOSS ont toutes les raisons de se mettre en grève ce jeudi 20 novembre, comme les personnels des autres catégories de l'éducation nationale ou de l'enseignement supérieur. En effet, même si le traitement médiatique de la journée omettra encore une fois de citer les appels à la grève des organisations syndicales de personnels BIATOSS (personnels exerçant dans les Bibliothèques universitaires, personnels Ingénieurs, techniques de recherche et de formation, personnels Administratifs, personnels Techniques, Ouvriers, de Santé & Social), notamment ceux émanant des syndicats de la FSU, nous serons dans la grève le jeudi 20. Pour ce qui concerne les personnels de Bibliothèques, ITRF ou bien de l'administration scolaire et universitaire, les causes du ras-le-bol sont multiples. Conditions de travail dégradées suite aux nombreuses suppressions de postes dans la filière administrative du second degré (3.500 depuis 2004, 500 prévues au budget 2009 notamment dans les inspections académiques), annonce de 450 suppressions de postes dans l'enseignement supérieur,

mise en oeuvre de la RGPP, blocage de salaires compris le plus souvent entre 1.050 et 1.500 euros nets mensuels indemnitaire inclus, développement de la rémunération au mérite (prime de fonction et de résultat dite PFR, voir ci-dessous) ... bref, la liste est longue sans être toutefois parfaitement exhaustive ! Pour un service public d'éducation à la hauteur des besoins, ouvert à tous et de qualité, pour des personnels qualifiés, à statut et exerçant dans de bonnes conditions, oui, il nous faut nous mobiliser dans l'unité pour stopper les contre-réformes éducatives destructrices, les suppressions d'emplois, stopper la mise en oeuvre de la RGPP ; oui il nous faut nous mobiliser pour gagner une augmentation générale des salaires et la revalorisation des carrières et ainsi imposer une meilleure répartition des richesses. Dans l'unité de toutes les catégories de personnels, enseignants et non enseignants, pour faire aboutir les revendications !

*Philippe Lalouette*

## Prime de fonction et de résultat..

La publication imminente du décret instituant une nouvelle prime dite « prime de fonction et de résultats » est annoncée par le ministre de la Fonction publique. Cette prime unique doit selon le gouvernement remplacer « le fouillis d'indemnités et autres bonifications ». Elle serait composée pour 60 % d'une part liée aux fonctions et pour 40 % d'une part « au mérite ». Le montant attribué à un agent peut varier de 1 à 12. Cette prime, si elle ne concerne dans un premier temps que les personnels de catégorie A a, selon les orientations ministérielles, vocation à être élargie à tous et à toutes les catégories. Pour la FSU, c'est en relevant suffisamment le traitement indiciaire que l'on doit et peut mettre fin au système actuel d'indemnités. La transparence des rémunérations y gagnerait indubitablement. Qui peut en effet croire, que l'individualisation recherchée par la PFR favorisera cet objectif démocratique de la transparence des rémunérations versées aux agents publics ? Du point de vue de la FSU, recourir à l'indemnitaire pour rendre attractifs des emplois difficiles ou des fonctions particulièrement exigeantes ne peut se concevoir que de manière limitée et en fonction de critères strictement objectifs. Il convient en effet d'agir en premier lieu sur les conditions et l'organisation de travail. La rémunération en fonction des résultats est source d'effets pervers contradictoires avec les exigences d'une

administration au service de l'intérêt général. La première difficulté est celle de l'évaluation du travail et de ses critères. Le projet de décret la renvoie à la conviction du supérieur hiérarchique. Ce n'est pas ainsi qu'elle pourra être objectivée et incontestable. Et l'expérience montre que les femmes fonctionnaires risquent d'en être les premières victimes. La logique du mérite individuel oppose les personnels entre eux, censés se partager une enveloppe financière pré-établie, quand il conviendrait de développer le travail en équipe. Elle invite chaque agent à privilégier dans l'exécution de son travail les objectifs valorisés par la rémunération au détriment des autres et les tâches les plus rentables Cette logique est source de démotivation, voir de souffrance, pour les personnels jugés peu performants. Pour la FSU, l'évaluation des personnels doit déboucher sur des actions de formation, voire sur d'autres organisations du travail. Lui donner un caractère immédiat de sanction contraire ces objectifs. La FSU demande l'abandon du projet de décret relatif à la PFR. Pour la FSU, le pouvoir d'achat des agents de la Fonction publique ne se garantit pas par des primes individualisées mais par une véritable revalorisation de la valeur du point d'indice. Elle revendique une réforme de la grille indiciaire tenant compte des fonctions exercées et des qualifications des personnels.

**ATTAC \* Somme organise une réunion débat**

**Mercredi 19 Novembre à 20H Salle Dewailly à Amiens**

Face à la crise, les Attac Europe lancent une campagne et leurs propositions pour en sortir de l'économie casino .  
Débat avec Jacques COSSARD secrétaire du Conseil scientifique d'ATTAC FRANCE.

\* Rappel : la FSU fait partie des membres fondateurs d'ATTAC

► **Contre la privatisation de La Poste**  
► **Pour un référendum sur le service public postal**  
**Signez la pétition en ligne :**  
[www.appelpourlaposte.fr/](http://www.appelpourlaposte.fr/)



Un appel à la mobilisation est également prévu au plan national pour le 22 novembre. A l'heure où nous imprimons nous ne savons pas encore quelle en sera la déclinaison départementale. Consultez la presse locale.

## Service minimum d'accueil

Lettre adressée par le SNUipp aux maires du département

Madame, Monsieur,

La mise en oeuvre de la loi n° 2008-790 du 20 août 2008 créant un droit d'accueil pour les élèves des écoles maternelles et élémentaires impose aux mairies de mettre en place un service minimum d'accueil, en particulier lors des mouvements de grève dans l'Education Nationale. L'ensemble des organisations représentatives de l'Education Nationale a depuis l'origine du projet combattu ce dispositif. Nous dénonçons vivement la méthode employée par le gouvernement qui consiste à présenter la mise en place du droit d'accueil dans les écoles maternelles et élémentaires comme seule réponse à la mobilisation des enseignants, parents, lycéens, étudiants, militants des mouvements pédagogiques et des associations complémentaires de l'école, pour défendre le droit à une éducation de qualité pour tous. Nous dénonçons avec force la remise en cause profonde du droit de grève, garanti par la constitution, que représente ce texte. Nous dénonçons enfin l'atteinte au droit à l'éducation pour les élèves et aux statuts des enseignants qu'induit la possibilité de faire appel à des personnels non enseignants pour remplacer des enseignants absents, y compris en

dehors de périodes de conflits. Nous rappelons que les enseignants des écoles prennent le soin d'avertir les parents d'élèves, le plus en amont possible, en cas de mouvement social, pour que ceux-ci puissent anticiper les difficultés de garde d'enfants. Après les stages de soutien et la nouvelle organisation de la semaine scolaire, qui ont induit des coûts et charges supplémentaires importants pour les mairies, en se déchargeant une nouvelle fois sur les collectivités locales, le gouvernement met en place un dispositif correspondant à un dévoiement de la mission première de l'école, qui est d'assurer un enseignement et non une garderie. Le financement des dispositifs d'accueil municipaux par les retenues de salaire des enseignants grévistes constitue d'ailleurs une provocation supplémentaire à l'égard de ces derniers. De manière isolée ou plus concertée, des réactions se font jour. Nous considérons qu'il est nécessaire d'aller plus loin et de réagir ensemble à cette loi inacceptable. La journée de grève du 20 novembre prochain constituera le premier test grandeur nature. Des communes du département ont d'ores et déjà annoncé leur décision de ne pas mettre en place ce " service minimum d'accueil ". Nous vous invitons à suivre leur exemple.

**Oui la crise est grave : raison de plus pour agir !**

C'est Le Figaro qui avait tiré le premier : « *Ce n'est pas une malheureuse petite crise financière mondiale qui va faire changer d'avis Gérard Aschieri ! L'avenir est angoissant, la récession menace, les déficits risquent de s'aggraver, peu importe ! Le secrétaire général de la FSU n'en démord pas : il n'y a pas assez de fonctionnaires à l'Éducation nationale* ». Et c'est le Président de la République qui dans son discours d'Annecy y est allé de sa pique contre ceux qui ont manifesté le 19 octobre : ils ne se rendraient pas compte de la gravité de la crise. Eh bien oui, Monsieur le président, la crise est grave et c'est une raison supplémentaire pour nous d'agir et de revendiquer ! Quand on décide de mettre sur la table 360 milliards d'euros, dont 40 milliards de dépenses, pour sauver le système bancaire face à la crise, quand on prend ainsi des engagements dont on ignore le coût à terme, ne serait-il pas légitime de s'interroger sur les coupes claires que l'on fait subir aux services publics comme aux dépenses sociales ? A un moment où cette crise touche l'économie dite « réelle » avec une récession désormais indiscutable et un chômage qui s'envole, avec une hausse des prix qui dès cet été a entravé la consommation, peut-on se permettre de refuser d'investir dans les services publics qui sont pour un pays comme le nôtre autant d'éléments d'attractivité ? Peut-on ne pas tout faire pour assurer l'accès de tous les jeunes à des qualifications reconnues ? Peut-on accepter que l'Etat « dégraisse » massivement et condamne au chômage ou aux emplois précaires des dizaines de milliers de jeunes supplémentaires ? Négliger le levier que constituent les salaires d'environ 5 millions d'agents des services publics ? En réalité cette crise financière montre bien que les valeurs de l'intérêt général et du service public auxquelles la population est attachée, doivent l'emporter sur l'appât du gain et la satisfaction des intérêts de quelques uns. Et c'est cette idée qui nous guide et continuera de nous guider. (Gérard Aschieri secr. général de la FSU le 24/10/08)

## Pour un plan social d'urgence

**Le discours du Président de la République du 29 octobre dernier à Rethel a mélangé les effets d'annonce théâtralisés et des préconisations lourdes de dangers pour les salariés et les chômeurs.**

La FSU constate que, devant les risques d'augmentation du chômage résultant de la crise économique, le Président de la République a préconisé un retour au traitement social du chômage en augmentant les contrats aidés de 100000, contrats vilipendés depuis 2002.. On recourt donc de nouveau à des emplois précaires, en roue de secours d'urgence, alors qu'en même temps, on continue de détruire des dizaines de milliers d'emplois statutaires dans la fonction publique. Le Président a continué en montrant du doigt les chômeurs, accusés d'être responsables de leur situation de sans emploi. Il a par ailleurs défendu l'extension des contrats à durée déterminée et l'ouverture du dimanche, ce qui démontre sa volonté de poursuivre la flexibilisation à outrance du code du travail sans la moindre démonstration de l'efficacité de telles mesures pour l'emploi. Car le problème posé est bien celui de la création de nouveaux emplois et non le travailler plus pour ceux qui travaillent déjà.

Le MEDEF ne s'y est pas trompé en saluant ces deux orientations.

Nicolas Sarkozy veut par ailleurs imposer la généralisation du contrat de transition professionnelle, actuellement expérimenté dans sept bassins d'emploi, à tous les bassins d'emploi sinistrés qui en auront besoin. Compte-tenu de l'aggravation du chômage et de la multiplication prévisible des « sinistres économiques », ne serait-il pas préférable de cons-

truire une « nouvelle mesure emploi » reprenant les principes de « l'allocation supplémentaire d'attente » ? Cette mesure offrirait à tous les licenciés économiques un niveau d'indemnisation élevé et des possibilités de formations professionnelles larges et rémunérées correctement. Le Président de la République a déclaré « qu'une des réponses à la crise est là » en parlant de Pôle Emploi ( la nouvelle dénomination de la structure fusionnée ASSEDIC ANPE) et il a exigé que la fusion soit accélérée. La FSU s'inquiète que l'accélération du processus pour des effets d'affichage ne se fasse au détriment des services rendus aux usagers et en dégradant considérablement les conditions de travail des salariés de l'ANPE et des ASSEDIC. La FSU estime que la situation économique et sociale impose la construction d'un plan d'urgence sociale intégrant plusieurs paramètres: l'augmentation des salaires, des minima sociaux et des indemnités de chômage, la création massive d'emplois de qualité compatibles avec un développement durable et écologiquement responsable, le développement de formations professionnelles adaptées aux besoins des chômeurs, le développement de services publics de qualité. Les moyens financiers consacrés à résolution des problèmes sociaux et au combat pour faire régresser le chômage doivent être à la mesure de ceux mis pour le rattrapage des systèmes financiers et bancaires.

# Grève du 20 novembre : des appels pour un même objectif

## Dans le premier degré

Les enseignants des écoles ont participé massivement à la manifestation nationale du 19 octobre. Le ministre de l'Éducation Nationale n'a apporté aucune réponse au mécontentement et aux revendications exprimées. La limite de l'acceptable est largement dépassée. C'est le métier et l'engagement professionnel des enseignants des écoles au service des élèves qui sont dévalorisés, critiqués et remis en cause en permanence. Après la parution de programmes plus lourds dont la vision passéiste s'accompagne d'un temps d'enseignement réduit de deux heures, le « Débrouillez-vous » ou encore les propos provocateurs sur les enseignants de maternelle, ce sont les fondements de l'école publique qui sont remis en cause. Pour la première fois dans le premier degré, une augmentation de près de 20 000 élèves s'accompagnera de la suppression de 5500 postes et, sans aucune concertation ou évaluation, de l'annonce de la suppression des réseaux d'aides aux élèves en difficulté. Qui peut croire un seul instant qu'avec un horaire diminué, des programmes plus lourds, moins d'enseignants, les réseaux d'aides aux élèves en difficulté supprimés, les élèves pourraient mieux réussir à l'école ?

Dans le cadre de la semaine d'action du 17 au 21 octobre, le SGEN-CFDT, le SE-UNSA et le SNUipp-FSU décident d'appeler les enseignants des écoles à faire grève massivement pour : ► que cesse le temps du mépris, des mesures unilatérales imposées dans la précipitation et sans aucun dialogue social : EPEP, IUFM, SMA ► exiger un autre budget qui permette de faire face à la hausse des effectifs et permette une transformation de l'école qui favorise la réussite de tous les élèves et l'annulation des fermetures de postes ► le maintien des RASED ► un véritable dialogue social et le respect des droits syndicaux.

## Dans le second degré

Le 5 novembre, la réunion des organisations syndicales enseignantes du second degré a conclu à la nécessité d'un appel à la grève le jeudi 20 novembre dans le second degré. Elle a abouti à la rédaction d'un texte d'appel portant sur l'ensemble des problèmes qui se posent aujourd'hui dans le second degré : budget, conditions de travail, précarité, revalorisation des personnels, respect du paritarisme, maintien de l'offre de formation, réforme du lycée... Aujourd'hui, le SNES, le SNEP et le SNUEP se félicitent que ce texte ait recueilli un large accord de la plupart des organisations (SNES-FSU, SNEP-FSU, SNUEP-FSU, SE-UNSA, SNALC, UNSEN-CGT, CGC, SNETAA), pour appeler à la grève le 20 novembre dans le second degré sur la base suivante : « Alors que la rentrée 2008 s'est déroulée dans des conditions matérielles très difficiles pour l'ensemble des établissements du 2nd degré, le projet de budget 2009 ne peut que renforcer l'inquiétude des personnels. Les collèges, pourtant en augmentation démographique subiront les plus fortes suppressions d'emplois. Les lycées et les lycées professionnels ne seront pas épargnés. De surcroît, les diminutions programmées du nombre de

places aux concours de recrutement et des moyens de remplacement annoncent un recours massif à la précarité. Alors que le parlement délibère sur la loi de finances 2009, les organisations syndicales dénoncent des perspectives budgétaires qui vont nuire gravement et durablement aux élèves et aux enseignants. Le gouvernement entend mener une politique pilotée et contrainte par un budget en régression et une logique de réduction de l'offre de formation, en particulier dans la voie professionnelle. A la dégradation constante et programmée des moyens d'enseignement et des conditions de travail, s'ajoutent des attaques répétées contre le paritarisme et le droit syndical. La politique du fait accompli et la marche forcée ne peuvent tenir lieu de méthode de dialogue social. C'est parce qu'elles font du développement du système éducatif un enjeu fondamental pour l'avenir du pays et des jeunes que les organisations soussignées appellent à la grève dans les collèges, lycées et lycées professionnels le jeudi 20 novembre pour : ► Un budget 2009 à la hauteur des exigences, ce qui nécessite notamment de revenir sur les suppressions de postes prévues ► Une rénovation du système éducatif avec comme axe principal la réussite et l'élévation de la qualification de tous les jeunes, ce qui va de pair avec l'amélioration des conditions de travail des élèves et des personnels ► Le maintien et le développement du paritarisme et des droits syndicaux ► Un véritable dialogue social sur les questions éducatives, ce qui nécessite que toute réforme prenne en compte les propositions des personnels, des parents, des élèves et de leurs organisations représentatives ce qui exclut la précipitation dans laquelle le ministère entend actuellement travailler ► La revalorisation de l'ensemble des personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation ► Une réforme des lycées reconnaissant les apports disciplinaires, respectant les métiers, définissant des parcours cohérents dans les 3 voies de formation pour mener davantage de jeunes au Baccalauréat, examen national garantissant l'accès à l'Université. »

► Voir aussi l'appel BIATOSS page 2

► Appels également dans le supérieur  
SNESUP et UNEF

MANIFESTATION  
DEPARTEMENTALE  
AMIENS  
14H30

Maison de la Culture



Elections professionnelles  
du 2 décembre :  
votez massivement  
pour les syndicats de la FSU  
*SNUipp - SNES - SNUEP - SNEP*



Le 2 décembre prochain les enseignants des premier et second degrés et les personnels d'éducation et d'orientation sont appelés à élire leurs futurs représentants aux commissions administratives paritaires (CAP) nationales et locales. Dans le contexte actuel, il est particulièrement important d'adresser un message clair au gouvernement en votant massivement pour les syndicats nationaux de la FSU et en renforçant ainsi son statut de première fédération du monde de l'éducation.

**Attention pour les personnels qui votent par correspondance :  
il est temps de voter !**